

M. le PRÉSIDENT SUPPLÉANT (M. Fournier, Hull): Je crois que les honorables députés jouissent d'une latitude considérable, quand le comité étudie l'article 1. Quand l'étude portera sur les autres articles, je m'attendrai à voir respecter le règlement.

M. DIFENBAKER: D'après le chef de l'opposition, les votants sur le plébiscite devraient présenter leur certificat d'inscription nationale. Le ministre est d'avis, et le comité pense de même, que cette condition priverait certaines personnes de voter. En ce qui concerne ceux dont le droit de vote repose sur l'identification et afin de prévenir toute injustice, je propose au ministre d'ajouter aux conditions prévues, celle d'avoir à présenter au préalable le certificat d'inscription nationale. De cette façon toute possibilité de fraude disparaîtrait. Je ne vois pas pourquoi l'on n'exige pas des personnes dont le nom n'est pas sur la liste des votants de montrer leur certificat d'inscription, comme sauvegarde nouvelle à ajouter à celles prescrites dans l'article 7 du bill.

M. POULIOT: L'autre jour le ministre qui présente ce projet de loi nous a dit qu'il était large d'esprit et tout le monde en convient et l'estime d'autant plus; ce projet de loi ne ressemble pas aux lois des Mèdes et des Perses. Je ne suis pas encore convaincu de son utilité. J'ai écouté tout ce qu'on a dit à son sujet et ce que je n'ai pas entendu, je l'ai lu dans le *hansard*. Depuis la présentation du bill, on a prononcé de beaux discours, mais pas un seul argument n'a réussi à me convaincre de sa valeur. Il ne s'agit pas de consulter le peuple par un plébiscite. Il s'agit d'assurer et de compléter la défense du Canada.

(La séance suspendue à six heures est reprise à huit heures.)

Reprise de la séance

M. POULIOT: Monsieur le président, le 24 janvier, un journaliste vint solliciter de moi une entrevue au sujet du plébiscite. Je lui dis qu'il était impossible d'exprimer une opinion formelle avant la publication du texte du projet de loi et que je réprouvais toute publicité tapageuse ou déplacée. Je dis que j'étais en faveur de la libre expression du sentiment public et que j'espérais que le plébiscite ne serait pas calqué sur celui qu'Hitler fit tenir en Autriche. J'exprimai l'avis qu'il faut assurer pleinement la défense du Canada avant de consacrer des hommes pour le service outre-mer.

Le 22 février, le lendemain du jour de l'obscurcissement dans la province de Québec, Mlle M. V. Cummings, secrétaire du comité [M. Pouliot.]

de protection des civils de la ville de Québec, accorda une interview aux journaux. Voici un compte rendu:

Les dirigeants rapportent que dans toute la province, surtout dans la région du Québec septentrional et dans celles du Lac Saint-Jean et du bas Saint-Laurent, tout a bien marché, dit Mlle Cummings. Elle a ajouté qu'il est particulièrement agréable de constater un succès si marqué aux endroits les plus vulnérables de la province.

Dans un discours au sujet de l'emprunt de la victoire, le vendredi 20 février, le premier ministre du Québec, M. Godbout, aurait déclaré d'après *La Presse*, qu'un péril imminent menace cette province.

L'un des quotidiens les plus intéressants du continent est certes le *Times* de New-York. En première page de la section magazine du numéro d'hier, 1er mars, je lis ceci:

Mais nombre d'illusions subsistent encore chez de nombreux dirigeants éminents. Ce sont de dangereuses illusions, presque aussi dangereuses que celles que nous mentionnions plus haut, et elles ne sont nulle part plus manifestes qu'à Washington. La première de ces illusions, c'est qu'étant la nation la plus riche et potentiellement la plus forte, nous ne pouvons perdre la guerre.

Il s'agit, bien entendu, des Etats-Unis.

La deuxième, c'est que nous pouvons gagner la guerre sans utiliser nos meilleurs gouvernants, abstraction faite des partis.

La troisième, c'est que nous pouvons gagner la guerre sans mettre au rancart nombre d'officiers supérieurs de l'armée et de commandants de la marine ayant les conceptions de la défense classique au lieu de celles de l'offensive moderne.

La quatrième, c'est que le moyen d'obtenir du pays son meilleur effort de guerre, c'est de lui servir de nouvelles optimistes et que pour embrouiller ses ennemis, notre gouvernement doit embrouiller la population et ses amis.

La cinquième, c'est que nous pouvons vaincre l'Axe en maintenant le régime de la semaine de 40 heures.

Rien de plus fallacieux en temps de guerre que de s'imaginer qu'argent est puissance. Il constitue peut-être la solution de la plupart de nos embarras en temps de paix, mais on ne peut arrêter un char d'assaut avec un billet de cent mille dollars. Même les chiffres officiels concernant notre production de guerre dissipent cette illusion.

L'article est intitulé: "Sommes-nous éveillés" et est de la plume de James B. Reston.

La première page de la partie éditoriale du même numéro porte une carte de l'Asie et du Pacifique. En légende il est fait mention des douze endroits suivants attaqués par les Japonais:

1. La Thaïlande se soumet aux Japonais, 8 décembre.
2. Reddition de Hong-Kong après le siège, 25 décembre.
3. Chute du Sarawak contrôlé par l'Angleterre, 1er janvier.